

Avec vous pas à pas

# LA VISITE À DOMICILE POURQUOI NE PAS EN PROFITER ? UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT CHEZ VOUS.



Futurs parents, parents,  
comment peut-on m'accompagner à domicile ?

## Un soutien personnalisé

Les sujets abordés seront vastes, tels que :

- Les préoccupations liées à votre grossesse et à l'arrivée de votre bébé
- La présentation de la consultation d'enfant et des activités collectives de votre secteur
- Le retour de la maternité
- Les questions relatives à votre allaitement ainsi qu'à la préparation des biberons
- L'évolution de la prise de poids de votre bébé en le pesant régulièrement
- Le couple parental



## Un service de qualité



Le PEP's vous contactera pour convenir d'un rendez-vous selon vos disponibilités.

Cette rencontre se déroulera dans votre cadre de vie et vous permettra d'adapter les conseils donnés dans votre quotidien.

Il est à votre disposition pour aborder avec vous tous les sujets relatifs à votre grossesse et à votre enfant :  
allaitement, sommeil, alimentation, sécurité, étapes du développement, etc.



- La place de la fratrie
- L'alimentation de votre enfant de la naissance jusqu'à 6 ans
- Les pleurs, les coliques, les troubles du sommeil...
- La vaccination
- Le développement psychomoteur
- L'entrée en milieu d'accueil et reprise du travail des parents
- L'accompagnement de vos démarches sociales en pré et post natal, collaboration avec d'autres partenaires sociaux
- L'apprentissage de la propreté et l'entrée à l'école

Bien d'autres sujets peuvent être abordés.

## Un moment privilégié

La visite à domicile est un accompagnement professionnel et de qualité adapté à vos besoins.

Dès votre début de grossesse et jusqu'à l'âge de 6 ans de votre enfant, l'ONE vous propose :

- Un accompagnement par le PEP's (Partenaire Enfants-Parents) du secteur de votre domicile
- Des visites personnalisées, gratuites et non-obligatoires qui se font parallèlement aux consultations médicales
- Des visites flexibles selon vos besoins
- Un encadrement médico-social en toute transparence
- Des recommandations confirmées par le Conseil Scientifique de l'ONE

Ces visites permettent de répondre à vos questions, de vous soutenir et de vous accompagner dans votre future ou actuelle parentalité en toute confidentialité.



# LA VISITE À DOMICILE POURQUOI NE PAS EN PROFITER ?



Le PEP's proche de votre domicile prend contact avec vous :

Vous pouvez également contacter l'Administration subrégionale de l'ONE pour connaître la consultation la plus proche de chez vous.

Bruxelles : 02 511 47 51 - [asr.bruxelles@one.be](mailto:asr.bruxelles@one.be)

Brabant wallon : 02 656 08 90 - [asr.brabant.wallon@one.be](mailto:asr.brabant.wallon@one.be)

Hainaut : 065 39 96 60 - [asr.hainaut@one.be](mailto:asr.hainaut@one.be)

Liège : 04 344 94 94 - [asr.liege@one.be](mailto:asr.liege@one.be)

Luxembourg : 061 23 99 60 - [asr.luxembourg@one.be](mailto:asr.luxembourg@one.be)

Namur : 081 72 36 00 - [asr.namur@one.be](mailto:asr.namur@one.be)

Helpdesk My.ONE : 02 432 88 55

Administration centrale : 02 542 12 11 - [info@one.be](mailto:info@one.be)

Trouvez une consultation proche de chez vous sur : [My.ONE.be](https://my.one.be)



ONE.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Rejoignez-nous sur